

Les amis du Séminaire de Tournai

mars 2016, nº 42

Régulièrement, cette feuille vous informe sur la vie du Séminaire.

www.seminaire-tournai.be

28, rue des Jésuites, 7500 Tournai

Conférences de Carême

Le temps du Carême est une occasion privilégiée pour approfondir sa foi et réfléchir à ses implications. Depuis une dizaine d'années, l'Institut Supérieur de Théologie propose trois conférences destinées au grand public. Le thème retenu pour 2016 est inspiré du livre du Pape François: $\ll Le$ nomdeDieu miséricorde ».

Mgr Guy Harpigny, évêque de Tournai, l'abbé Christophe Cossement, directeur de l'Institut de Théologie et Sœur Miriam, religieuse de l'Assomption ont accepté de venir parler de la miséricorde à partir de leur expérience.

Les conférences ont lieu les mercredis 2, 9 et 16 mars 2016 à 20h dans l'auditoire du Séminaire. L'entrée est libre.

«Il y a des moments où nous sommes appelés de façon encore plus pressante à fixer notre regard sur la miséricorde, afin de devenir nous aussi signe efficace de l'agir du Père. C'est la raison pour laquelle j'ai voulu ce Jubilé Extraordinaire de la Miséricorde, comme un temps favorable pour l'Église, afin que le témoignage rendu par les croyants soit plus fort et plus efficace. »

(Pape François, à l'occasion de l'ouverture du Jubilé)

Cycle des conférences de Carême



Mercredi 2 mars 2016, à 20h

La Miséricorde de Dieu, une parole d'avenir pour toute l'humanité

par Mgr Guy Harpigny

Mercredi 9 mars 2016, à 20h

La colère de Dieu et sa miséricorde, cela vient-il de la même personne ?

par l'abbé Christophe Cossement

Mercredi 16 mars 2016, à 20h

Les œuvres de miséricorde dans les traditions juives et chrétiennes

par Sœur Miriam Moscow

Lieu: Grand auditoire du Séminaire de Tournai rue des Jésuites 28 7500 Tournai 069/226496 istdt@seminaire-tournai.be www.istdt.seminaire-tournai.be



Devenir prêtre aujourd'hui

Notre Église diocésaine a besoin de prêtres. Il en va de la vitalité des communautés chrétiennes. Des prêtres pour annoncer la Parole de Dieu, des prêtres pour témoigner de la Bonne Nouvelle aux hommes d'aujourd'hui. Des prêtres pour animer les communautés de croyants. Des prêtres pour le service de la grâce de Dieu dans le monde. Des prêtres à la suite du Christ.

La formation des futurs prêtres se déroule sur une période de sept années et comprend deux cycles distincts. Le premier cycle commence par une année d'initiation pour favoriser le discernement, suivie de deux années de philosophie et de sciences humaines.

Le second cycle dure quatre années. Les futurs prêtres reçoivent une solide formation théologique, spirituelle et pastorale. Par la vie communautaire, la prière, les stages pastoraux et leurs divers engagements, ils se préparent à leur futur ministère de prêtre.

Les jeunes gens qui s'interrogent sur les démarches à suivre pour entrer au Séminaire peuvent prendre contact avec l'abbé Daniel Procureur, Président du Séminaire de Tournai qui les recevra volontiers pour une première rencontre.

069 36.25.06; daniel.procureur@skynet.be

La Messe de Tournai

La célèbre Messe de Tournai (14e siècle) dont la partition est conservée dans les Archives de la Cathédrale de Tournai sera interprétée par l'Ensemble *Arum Triphyllum* composé de trois voix de femmes (Anne Quintin, Myriam Melotte et Virginie Malfait), le samedi 9 avril 2016 à 20h dans l'église du Séminaire.

À l'occasion de cette interprétation exceptionnelle :

- Présentation et vente d'une nouvelle édition de l'ouvrage sur la messe de Tournai (avec des photos en couleur).
- Possibilité de découvrir le manuscrit original au Musée du Séminaire
- Opportunité d'acheter le CD enregistré en 1991 par Marcel Pérès et l'ensemble Organum
- PAF:5€



Célébrer le sacrement de la Réconciliation

Dans le cadre du Jubilé de la Miséricorde, le Séminaire de Tournai offre la possibilité de vivre le sacrement de la Réconciliation. Un prêtre est disponible chaque lundi de 17h30 à 18h15, au parloir Saint-Benoît (à proximité de la chapelle).



Mars 2016 - Calendrier des activités au Séminaire

Mardi 1^{er} à 14h, *Une ballade avec Frédéric Chopin*, conférence par Jean-Marc Onkelinks, Musicologue, professeur au Conservatoire de Liège, Connaissance et Vie d'aujourd'hui

Du mercredi 2 au vendredi 4, retraite d'élèves de l'Institut Saint-André d'Ixelles

Mercredi 2 à 20h, 1ère conférence de Carême : La miséricorde de Dieu une parole d'avenir pour toute l'humanité par Mgr Guy Harpigny

Jeudi 3 à 20h30, veillée de prière Nicodème dans la chapelle du Séminaire

Samedi 5, retraite des confirmands du doyenné de Lens

Dimanche 6, Journée de formation et de rencontre pour les candidats-diacres permanents

Lundi 7 à 19h30, souper communautaire

Mardi 8 à 14h, L'âme de l'avocat? Hier, aujourd'hui et demain, conférence par Me Corinne Poncin, ancienne Bâtonnière du Barreau de Tournai, Présidente de la Famille Heureuse, Connaissance et Vie d'aujourd'hui

Mercredi 9 à 20h, 2° conférence de Carême : La colère de Dieu et sa miséricorde, cela vient-il de la

 $m\hat{e}me$ personne ? par l'abbé Christophe Cossement

Du jeudi 10 au vendredi 11, récollection des Auxiliaires de l'apostolat

Samedi 12 à 15h, Audition à l'occasion de la journée « Portes ouvertes » de l'Académie Saint-Grégoire, en l'église du Séminaire

Mardi 15 à 14h, Comment la culture s'inscritelle au cœur de la nature humaine?, conférence donnée par Marc Crommelinck, professeur émérite de l'Université catholique de Louvain, Connaissance et Vie d'aujourd'hui

Mercredi 16

-de 9h20 à 11h30, Art contemporain, la Chine et L'Asie au sommet, conférence Art et Histoire, salle Sainte Marie-Eugénie

-à 20h, 3e conférence de Carême : Les œuvres de miséricorde dans les traditions juives et chrétiennes par Sr Miriam

Mardi 22, réunion du Bureau administratif du Séminaire

Mercredi 23 de 13h30 à 16h30, rencontre du CoDIEC

Si vous souhaitez aider le Séminaire dans son travail et la conservation de son patrimoine, vos dons peuvent être versés sur le compte BE10 0000 0000 0404 de la Fondation Roi Baudouin avec la communication structurée ***128/2492/00001***. Tout don égal ou supérieur à un montant annuel de 40€ donne lieu à une déduction fiscale.